

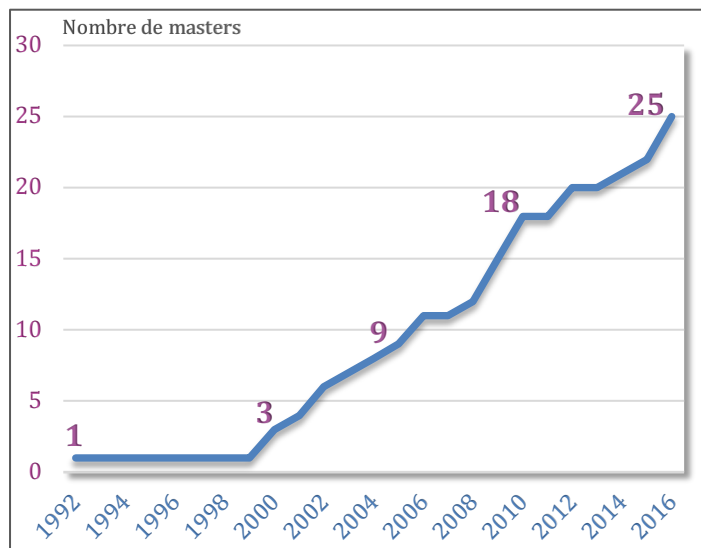
La grande braderie de la neuropsychologie

La neuropsychologie clinique est une spécialité de la psychologie s'intéressant au comportement humain en relation avec le fonctionnement cérébral. Les psychologues spécialisés en neuropsychologie, dits "neuropsychologues", interviennent auprès des personnes souffrant de pathologies cérébrales (et de leurs proches). Les dernières décennies ont vu se développer l'intérêt pour les pathologies affectant le système nerveux et leur impact considérable sur les patients, leurs proches et la société : maladies neurodégénératives telles que la maladie d'Alzheimer, accidents vasculaires cérébraux (AVC), traumatismes crâniens, pathologies neurodéveloppementales et psychiatriques.

Une des particularités de la filière "psychologie" est l'articulation entre le diplôme (master : bac+5) et la délivrance du titre professionnel de psychologue (protégé par la loi n°85-772 du 25 juillet 1985). Avec plus de 3500 diplômés chaque année, selon les chiffres du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (2017), la psychologie est une filière prolifique et en tension. A 18 mois de l'obtention de leur diplôme, l'insertion professionnelle des psychologues s'élève à 88 %. Un taux comparable aux 86 % des diplômés de masters français. **Toutefois, les taux d'emplois stables et d'emplois à temps plein sont respectivement de 45 % et 59 % là où ceux de l'ensemble des masters sont à 60 % et 92 %.** Les données à 30 mois restent du même ordre.

Discipline en plein essor, la neuropsychologie s'est rapidement développée en France, avec une croissance de plus en plus forte de l'offre de formation, passant de trois masters spécialisés en 2000 à une dizaine en 2005, puis une vingtaine en 2010 (Cazin, 2013) et près d'une trentaine aujourd'hui. Soit près de 500 neuropsychologues de plus sur le terrain chaque année.

Évolution de l'offre de formation type master en neuropsychologie



Si les besoins dans le domaine ne sont pas négligeables, le marché de l'emploi n'est malheureusement pas en mesure d'absorber autant de diplômés chaque année. Pourtant, les neuropsychologues sont de plus en plus nombreux en France : l'OFPN estime leur nombre à plus de 5000 en 2016, soit 1 pour 13 000 habitants. Ce ratio est extrêmement élevé en regard des autres pays Européens, avec 1 neuropsychologue pour 30 000 habitants en Italie, 47 000 en Espagne, 109 000 au Royaume-Uni ou encore 118 000 en Allemagne (données de l'EFPA, European Federation of Psychologists' Associations, Hokkanen et al., 2018).

A l'instar de la psychologie, la neuropsychologie offre une insertion professionnelle rapide avec 77 % d'insertion 6 mois après l'obtention du diplôme (Ponchel, 2016). Toutefois, parmi les premiers emplois, 70 % sont des CDD et 58 % sont des temps partiels. **A 1 an, seuls 44 % des neuropsychologues ont un emploi stable.** Toute ancienneté confondue, les données de notre spécialité montrent 66 % d'emplois stables et 55 % de temps plein sur l'ensemble des neuropsychologues (Jehel et al., 2018). Dans une société régie par la loi de l'offre et de la demande et devant un marché de l'emploi saturé, nos confrères n'ont aucun moyen de négociation face à des employeurs conscients qu'un poste de neuropsychologue donne lieu à une profusion de candidatures, et ce même pour des emplois précaires tels que des CDD à temps partiels ! Nombre de professionnels ne bénéficient ainsi pas de conditions salariales acceptables compte tenu de leur haut niveau de compétence et leur expérience, voire subissent un glissement de leurs activités vers une paramédicalisation de leur fonction. Dans une spécialité encore très "jeune", avec une **médiane d'âge de**

tout juste 31 ans (Jehel et al. 2018), il semble quelque peu illusoire de tabler sur les départs à la retraite pour absorber toujours plus de nouveaux praticiens.

Alors que l'insertion professionnelle des jeunes diplômés est une des missions de l'université, nous nous inquiétons de l'augmentation exponentielle et non contrôlée du nombre de diplômés en neuropsychologie en France. Nous nous questionnons sur la prise en compte de la réalité du marché du travail lorsque de nouvelles formations continuent de fleurir sur le territoire.

C'est dans ce contexte que nous constatons ainsi que l'Université Catholique de Lille prévoit l'ouverture d'un master "Neuropsychologie et neurosciences cognitives, apports cliniques, anatomiques et neurophysiologiques" pour la rentrée 2018 (FLSH, 2018). Il s'agira du troisième master "neuropsychologie" ouvrant ses portes dans l'agglomération lilloise. En effet, la ville de Lille bénéficie déjà depuis 2003 d'un master spécialisé en neuropsychologie à l'Université Lille 3 ainsi que depuis 2010 d'un parcours "Psychologie des Processus Neurocognitifs et Sciences Affectives" dans cette même université, diplômant lui aussi des psychologues se réclamant d'une spécialisation en neuropsychologie. Nous sommes conscients que l'ouverture de nouvelles formations en neuropsychologie répond entre autres à une demande des étudiants. Sans volonté aucune de les empêcher de se former, nous pensons qu'ils ne sont pas assez au fait de la réalité du marché de l'emploi dans la filière "neuropsychologie". L'expansion de l'offre de formation, qui peut leur sembler bénéfique à court terme, ne fait qu'accentuer les difficultés qui existent déjà et qu'ils rencontreront sur le long terme en tant que futurs professionnels (Jehel et al. 2018).

Sans préjuger de la qualité de ces formations, nous ne pouvons imaginer que le marché du travail nordiste puisse absorber autant de diplômés chaque année que l'Île-de-France, ses 3 masters de neuropsychologie (Paris 5, Paris 8 et Paris 10) et son marché de l'emploi obstrué. Nous sommes convaincus que nos collègues enseignants-chercheurs ont à cœur de défendre des formations de qualité et un haut niveau de professionnalisation tout en étant dépendants d'un système de financement coercitif. Nous affirmons néanmoins que la logique de croissance économique de l'Université ne peut se départir de la réalité de terrain à laquelle seront confrontés les étudiants d'aujourd'hui et de demain dans leur insertion professionnelle.

NOUS APPELONS À UNE PRISE DE CONSCIENCE !

Nous sollicitons l'ouverture d'une réflexion impliquant l'université, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et les psychologues spécialisés en neuropsychologie, dans l'optique d'aboutir à un système de formation en adéquation avec les réalités d'un secteur déjà saturé. Il en va de l'insertion professionnelle des futurs diplômés comme des conditions d'embauche et de travail des nombreux neuropsychologues déjà sur le terrain.

Le conseil d'administration de l'OFPN, le 14 mai 2018

contact@ofpn.fr

Références

- Cazin, D. (2013). Regard critique sur la neuropsychologie clinique en France en 2012. *Les Cahiers de Neuropsychologie Clinique*, 2, 27-33.
- Faculté des Lettres et Sciences Humaines (2018). Nouveau Master Neuropsychologie et neurosciences cognitives apports cliniques, anatomiques et neurophysiologiques. Repéré à : <http://www.flsh.fr/lettres-et-sciences-humaines/master-neuropsychologie-et-neurosciences-cognitives/>
- Hokkanen, L., Lettner, S., Barbosa, F., Constantinou, M., Harper, L., Kasten, E., Mondini, S., Persson, B., Varako, N., & Hessen, E. (2018). Training models and the role of clinical neuropsychologists in Europe: results of a survey on 31 countries. Soumis pour publication.
- Jehel, L., Radiguer, F., Meunier, T., Morvan, L., Arangois, C., Loynard, S., Leclef, P., & Ponchel, A. (2018). Les conditions de travail des psychologues spécialisés en neuropsychologie. *Le Journal des Psychologues*, 355, 73-77.
- Loi n°85-772 du 25 juillet 1985 portant diverses dispositions d'ordre social. Article 44. Repéré à : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006756923&cidTexte=JORFTEXT000000317523>
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. (2017). Insertion professionnelle des diplômés de master 2014 : Indicateurs d'insertion professionnelle. Repéré à : https://dataesr.fr/fichiers/tableaux_synthese_MASTER_2017.pdf
- Ponchel, A. (2016, Octobre). *Psychologues spécialisés en neuropsychologie : état des lieux, défis et perspectives*. Communication présentée au Congrès national de neuropsychologie clinique, Nîmes.